

CANDIDAT À LA PRÉFECTURE DE LA GRUYÈRE

# VINCENT BOSSON

---

Après avoir travaillé 15 ans dans le secteur privé, Vincent Bosson est devenu lieutenant de Préfet en Gruyère. Détenteur d'un brevet d'avocat et fin connaisseur de son district, il se propose aujourd'hui logiquement d'en devenir le prochain préfet.



---

## UN PRÉFET DOIT ÊTRE UNE PERSONNALITÉ RASSEMBLEUSE. IL DOIT OFFRIR UNE VISION STRATÉGIQUE SUR LE LONG TERME.

---

*Profil: Avant toute chose, pouvez-vous nous parler de votre parcours professionnel?*

**Vincent Bosson (VB):** Après des études en droit, achevées en 2002 par une Licence (Master) à l'Université de Fribourg, j'ai obtenu le brevet d'avocat fribourgeois en 2006, à la suite de mon stage effectué auprès de M<sup>e</sup> Jean-Jacques Collaud à Fribourg. Je me suis ensuite spécialisé dans le domaine de la fiscalité en faveur des entreprises et des entrepreneurs. Depuis 2018, j'exerce la fonction de Lieutenant de Préfet de la Gruyère aux côtés de Patrice Borcard.

*Après Lieutenant de Préfet, il vous semblait donc naturel de vous présenter au poste de préfet?*

**VB :** Pas forcément, car il s'agit de deux fonctions bien distinctes. Le préfet s'occupe des dossiers stratégiques et politiques de son district, alors que son lieutenant gère l'opérationnel d'une préfecture, ce qui implique la gestion de l'ensemble des aspects administratifs, du personnel, ainsi que de toutes les activités dites « régaliennes » des préfectures dans des domaines aussi variés que les constructions, les permis de construire, les manifestations, les établissements publics, les pompiers, les affaires pénales, l'ordre public, la chasse, la pêche, etc. En ce qui me concerne, et comme j'ai dû remplacer pendant près d'une année mon préfet engagé à plein temps pour gérer la crise sanitaire, je suis très motivé à prendre le relais en m'impliquant encore davantage pour le district de la Gruyère et les nombreux défis qui nous attendent ces prochaines années.

*Selon vous, quelles sont les principales qualités d'un bon préfet ?*

**VB :** Un préfet doit être une personnalité rassembleuse et fédératrice dans l'ensemble son district. En sa qualité de moteur de sa région, il doit offrir une vision stratégique sur le long terme et constituer le lien indispensable entre son district et le canton.

*Quels sont les trois grands défis auxquels devra faire face le Préfet de la Gruyère ces prochaines années ?*

**VB :** L'aménagement du territoire avec la mise en œuvre du futur plan directeur régional sera l'une des premières priorités. Les réflexions sur la gouvernance régionale seront également déterminantes, sans oublier les aspects intergénérationnels, incluant la politique des aînés (question des homes, des soins à domicile et du réseau santé) et de la jeunesse, deux catégories de notre société durement éprouvées par la crise.

*La commune unique, est-ce une utopie ou une future réalité ?*

**VB :** La commune unique est une opportunité de réfléchir de manière large sur la gouvernance communale actuelle, issue de la société du XIX<sup>e</sup> siècle et qui n'est plus adaptée au monde d'aujourd'hui. Mais cela n'est certainement pas la seule solution possible. L'important est de poursuivre les réflexions entamées ces dernières années sur la meilleure manière de gérer l'échelon local, en lui redonnant une réelle autonomie et des compétences propres. Nous devons également mener un débat démocratique large au sujet des diverses variantes possibles, en incluant au maximum l'ensemble de la population. Au final, il s'agira de mettre en œuvre la solution soutenue par une majorité du peuple et des élus.

## BIO EXPRESS

Né en 1978, Vincent Bosson est marié et père de trois enfants. Il obtient sa licence en droit à l'Université de Fribourg, puis son brevet d'avocat fribourgeois. Il devient Lieutenant de Préfet de la Gruyère après avoir exercé 15 ans d'activité dans le privé en qualité d'avocat spécialisé en fiscalité. Passionné d'histoire, il est pratiquant du ski et aime particulièrement la montagne.